



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 17761

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en oeuvre des emplois-jeunes. En effet, de nombreux jeunes bénéficiant d'emploi dans le public ont fait part de leur déception quant au contenu réel de ces emplois. Ainsi, dans le Rhône, sur 70 « agents de contact » engagés par La Poste au début de l'année, 7 auraient déjà démissionné. A l'éducation nationale, d'autres jeunes seraient affectés à des postes de surveillance alors que leur contrat prévoyait une autre mission. Par ailleurs, ces jeunes bénéficiant de 5 semaines de congés payés, il devient difficile de les faire travailler pendant les vacances scolaires lorsque les établissements sont fermés. Il lui demande si un bilan de l'application de ces emplois-jeunes peut lui être communiqué et quelles mesures elle entend prendre pour remédier à ces apparents dysfonctionnements.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17761

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 1998, page 4212